F S G T

0

m

m

i



COMPTE RENDU REUNION

DU 5 SEPTEMBRE 2022

s i o

C y

n

1

c

S

e

Clubs Présents:

ROCHEVILLE. BIOT. GRASSE. CAVIGAL. SCNICE.

VENCE. CARROS. ANTIBES

Prochaine Réunion:

06

FSGT Comité des Alpes Maritimes - 27 RUE SMOLETT 06300 Nice Tel : 04.93.89.74.53 - Mail: fsgt006@gmail.com - Site: www.fsgt06.fr

Commission Cycliste - Mail: fsgtcyclisme06@gmail.com - Site: www.fsgtcyclisme06.com

1. Les épreuves d'hier

Belle réussite du grand prix des Verriers à Biot. Très bonne ambiance entre coureurs. Il est à déplorer une altercation avec un parent de coureur de Mandelieu qui est venu agresser verbalement le président de la commission et du club organisateur, au sujet de la sécurité. Il est à préciser que le club avait sécurisé le circuit en mettant un bout du circuit en sens unique. Les signaleurs et les motos sécurité étaient en place et il n'y a aucun reproche à faire à l'organisateur. Ce genre de comportement n'est pas admissible.

2. Les épreuves de demain

Grand prix de Pégomas : nouveau circuit (voir site de la commission) engagement exceptionnel sur place.

Carros remplace son CLM par un circuit le 9 octobre dans la zone industrielle.

3. Infos/débats

- Les gentlemen du Vallon rouge qui devaient être organisés par Cavigal sont annulés. Il est conseillé aux clubs que lorsque l'épreuve se déroule sur plusieurs communes, de s'inscrire bien à l'avance sur la place forme de la Préfecture.
- Discussion autour de la sécurisation des courses qui coûtent très cher.
 Un cahier des charges va être rédigé et inclus au règlement et devra obligatoirement être respecté, sous peine d'interdiction du départ de la course par le Président qui est garant que tout est mis en œuvre pour la sécurité des coureurs.
- Discussion sur la façon de rembourser le prix de l'engagement de la course d'Andon aux coureurs comme le souhaite l'ESCannes. La proposition faite, est de faire un virement à chaque club qui redistribuera à ses coureurs. Les clubs doivent donc envoyer un RIB sous le mail <u>fsqtcyclisme06@gmail.com</u> en marquant en objet RIB.
- Plusieurs épreuves se dessinent pour l'année prochaine, le bureau a discuté sur de nouveaux parcours.
- Suite à des inscriptions hors délai récurrentes de certains coureurs, le bureau a débattu pour trouver une solution, et faire en sorte que cela ne se produise plus.
 <u>Il a été décidé</u>: les engagements se feront sur Hello Asso avec toujours la possibilité de payer sur place, bien que le paiement par carte bleue reste recommandé, pour ne pas manipuler de la monnaie.

Engagement jusqu'au vendredi 20 heures pour une course le dimanche , et jusqu'au jeudi 20 heures pour une course le samedi.

AUCUNE DEROGATION NE SERA ACCEPTEE. Les coureurs qui appellent à n'importe quelle heure la veille, disant que cela n'a pas marché ou qu'ils ont oublié de s'engager ne seront plus pris en compte comme cela se passait jusqu'à maintenant.

Toutefois, ils pourront s'inscrire sur place avec une majoration du dossard qui reviendra au club organisateur. Ils devront s'acquitter de 15 euros pour les coureurs FSGT et 25 euros pour les coureurs d'autres fédération.

Le bureau est unanime pour dire qu'il est regrettable d'en arriver là pour responsabiliser les gens.

4.Les sanctions /amendes

Concernant le championnat national à Saint Chinian en juillet 2022 :

Il est à déplorer que sur 58 adultes s'étant engagés et ayant été retenus, il y ait eu 21 non partants. Soit 1/3.

Nous avons entendu des « excuses » inentendables telles que « le parcours me convient pas » (le parcours est connu 1 an à l'avance), d'autres coureurs n'ont même pas pris la peine de s'excuser, d'autres n'ont pas fait toutes les épreuves sur lesquelles ils étaient engagés, d'autres encore sont allés courir dans une autre fédération le même jour. Selon le règlement en vigueur tous les coureurs absents sur les différentes épreuves doivent rembourser le prix de l'engagement 10 euros à la commission cycliste, charge à chaque club de faire un chèque global pour les non partants de leur club.

Andréa et Joël Ercolanelli en sont dispensés ainsi qu'Hervé Vora présent, mais ayant été contraint de s'isoler en quarantaine. Il en va de même pour Raphaël Oddo qui nous a quitté avant le championnat.

- Le bureau a étudié le cas de Tristan Poutrelle et de Maël Epailly de l'OCCA qui sont allés courir dans une autre fédération. Après un débat houleux, le bureau a décidé à la majorité des présents que les deux coureurs ne seront pas sélectionnés pour le championnat National 2023.
- Loïc Magnot coureur et Président de Céramica est aussi suspendu de sélection pour ce même National 2023, suite aux propos tenus à des responsables fédéraux sur la ligne d'arrivée à Saint Chinian lors de l'arrivée de la course senior. Il est rappelé que les coureurs doivent respecter les consignes des dirigeants sur une ligne d'arrivée.
- Gabin Favard OCCA est prié de ramener rapidement son maillot de sélection Côte d'Azur

5. Changement de catégorie

Patrick Durando USPégomas passe de 5 en 4 (20 points)

Charles Perot MSMandelieu passe de 3 en 2 (20 points)

Application dès le 11 septembre